



www.obermorschwiller.fr

Tél. : 03 89 07 40 18

Fax : 03 89 07 82 35

mairie.obermorschwiller@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

Les feuilles de route des nouveaux élus de la région Grand-Est et de la Collectivité Européenne d'Alsace sont évidentes, à savoir, réorienter les enjeux de demain vers une action solidaire, attractive, durable et innovante. Il s'agira également de redonner un sens à la démocratie participative qui semble en perte de vitesse au regard du taux de participation aux dernières élections. Vouloir engager un combat visant à réorganiser les pouvoirs de ces territoires équivaut juste à rêver d'une autre France...

Aussi, mettre en œuvre des politiques de développement de territoire est plus que nécessaire. Il s'agit de soutenir et de développer le tissu économique local, de maintenir et de renforcer les services à la personne et de l'éducation mais aussi de préserver un axe environnemental fort par la protection de nos ressources en eau et de l'harmonisation de la gestion des déchets.

Le spectre de la fermeture d'école rôde depuis quelques temps un peu partout et pas seulement chez nous. Il faudrait saisir cette occasion pour donner une nouvelle vision à l'école de demain, à savoir, un système équitable, efficace et résilient et non pas se contenter de remplir les bus et les salles de classes.

En espérant qu'enfin la vie reprenne son cours normal le plus vite possible, je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un bel été !

Georges Riss

Les délibérations du Conseil Municipal

Séances du 19 février, 9 avril et 11 juin 2021

Extraits :

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil, sous la présidence de M. HIGELIN, donne acte au Maire de la présentation faite des comptes administratifs 2019, vote et arrête les résultats définitifs de clôture résumés ci-dessous :

<i>Total/section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat</i>
Fonctionnement	276 959,11	391 542,98	+ 114 583,87
Investissement	134 510,73	441 650,87	+ 307 140,14
Résultat de clôture	411 469,84	833 193,85	+ 421 724,01

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter la totalité des résultats à la section de fonctionnement et d'investissement correspondante des budgets primitifs 2021.

2 – BUDGET PRIMITIF 2021

Après discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le BP 2021 équilibré en recettes et en dépenses, sans augmentation des taxes, soit :

- **Section de Fonctionnement** : 431 384,00 €

- **Section d'Investissement** : 435 033,00 €

- **Maintien des taux d'imposition des différentes taxes cependant additionnés de la taxe départementale :**

<i>Désignation des taxes</i>	<i>Base d'imposition</i>	<i>Taux fixés</i>	<i>Produit (€)</i>
Taxe d'habitation		Taux constant	
Taxe foncière bâti	347 000	24,42 %	84 737
Taxe foncière non bâti	33 500	55,19 %	18 489
Total	380 500		103 226

Le Conseil vote le détail des subventions accordées en faveur des associations du village, et quelques autres (APA, St Morand) pour un montant de 6 000 €.

- **Financement de l'école communale :**

- Participation à l'éducation (fournitures, piscine, transport) 5 800 € soit 140 € par enfant

- Dépenses de fonctionnement courant : 3 200 €

- **Financement des établissements publics de coopération intercommunale :**

Brigade Verte : 1 854 €

SIAS Emlingen : 35 716 €

Syndicat mixte EPAGE de l'III : 757 €

▪ **État de la dette au 01.01.2021 :**

L'encours total de 2 emprunts contractés (capital et intérêts) pour financer les travaux réalisés, à savoir : l'atelier communal, la rue des Prés, la retenue d'eau, s'élève à 189 966 €.

3 – TRANSFERT DE CHEMINS DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE

Le Maire propose de transférer le chemin de l'étang de l'Association Foncière d'Obermorschwiller à la Commune. Le Bureau de l'Association Foncière d'Obermorschwiller, consulté à ce sujet lors de la réunion du Bureau du 25 janvier 2021, a accepté le principe de la cession.

Les parcelles concernées sont les suivantes : section 2,8 et 9 N° 87, 35, 51,94 et 30

Le chemin prend ainsi le caractère de chemin rural qui pourra bénéficier d'aides publiques pour sa réfection.

4 – FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE D'OBERMORSCHWILLER

• Situation pour la prochaine rentrée

Un courrier de Madame Maire, Inspectrice d'Académie, en date du 10 mars 2021, nous annonce la fermeture d'une classe élémentaire à Obermorschwiller pour la rentrée de septembre 2021.

Au vu des effectifs présentés pour la commune d'Obermorschwiller, la solution de fermeture de classe de l'école d'Obermorschwiller paraît injuste. À l'unanimité, le Conseil Municipal s'est opposé à la fermeture.

Le Maire présente la répartition provisoire des effectifs par commune et par classe.

Les élèves seront répartis de la façon suivante :

- CP d'Emlingen, Heiwiler, Obermorschwiller, Schwoben, Tagsdorf et Wittersdorf sur le site d'Obermorschwiller.
- CE1, CE2, CM1 et CM2 de Heiwiler, Obermorschwiller, Schwoben, Tagsdorf sur le site de Tagsdorf.
- CE1, CE2, CM1 et CM2 d'Emlingen et de Wittersdorf sur le site de Wittersdorf.

Il y aura donc 15 élèves de CP à Obermorschwiller pour une classe reprise par M. Gilles ZIMMERMANN et un service civique financé par l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention entre les communes de Tagsdorf, Heiwiler, Schwoben, Obermorschwiller, Emlingen et Wittersdorf concernant l'accueil des élèves des classes élémentaires pour l'année scolaire 2021/2022.

• La répartition et le transport des élèves

Les choix qui ont été faits pour définir les transports sont la répartition pédagogique, le temps de transport et la suppression du temps de garde à Tagsdorf.

Pour les enfants d'Obermorschwiller ont été pris en compte dans un schéma de transport complexe :

- les trajets directs entre Emlingen et Obermorschwiller pour les maternelles
- le CP sur place
- les trajets directs pour les CE/CM dans le sens Obermorschwiller – Tagsdorf puis un seul arrêt à Emlingen entre Tagsdorf et Obermorschwiller

Le Maire rappelle que, dans cette situation, les charges de transport des élèves s'aggravent et ne vont pas dans le sens d'une réduction de l'impact environnemental de la fonction transport, la politique que prône l'Éducation Nationale est incompatible avec les attentes des habitants en milieu rural.

- **Le statu quo pour la construction d'une école primaire centralisée à Emlingen entre les 6 communes du SIAS**

La proposition d'un projet de construction d'une école primaire unique sur le site d'Emlingen aurait l'avantage de garder les bâtiments de l'école maternelle et du périscolaire actuels en fonctionnement et permettrait ainsi de substantielles économies financières aux communes. Pour mémoire, l'approche financière de l'étude préliminaire d'un nouveau groupe scolaire faite en 2020, incluant périscolaire et maternelles, était évaluée à 4 690 000 € H.T.

Les Maires des communes de Tagsdorf, Schwoben et Heiwiller sous la voix de M. DANESI, délégué au SIAS, ont refusé de participer à cette nouvelle proposition. En d'autres termes, si le projet global (Primaire + maternelles + périscolaire) ne se réalise pas à Tagsdorf, il n'y aura pas de projet et avec pour conséquence inéluctable, la fermeture de l'école primaire d'Obermorschwiller.

5 – DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

La société DOMI-CONUS par son représentant M. FLOTA Dominique, 13b rue Principale à 68130 Obermorschwiller, a fait part à la commune de son souhait de développer l'entreprise en déposant un permis de construire en limite d'un fossé de l'association foncière nécessitant, ainsi, son busage. Dans l'exercice de la compétence assainissement d'eaux pluviales communales, le Maire propose une délégation de maîtrise d'ouvrage à la société et à son représentant, non sans s'assurer que l'ensemble des prérogatives attachées à la construction d'un ouvrage de ce type par une collectivité locale soient respectées, notamment, celles du cahier des clauses techniques générales (CCTG) fascicule N°70, et celles du code des marchés publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet, sous réserve des conditions précitées.

6 – MISE EN PLACE D'UNE CONDUITE D'ASSAINISSEMENT D'EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal approuve un avant-projet réalisé par le bureau d'études I.V.R. 68 de WAHLBACH pour le prolongement d'une conduite d'assainissement d'eaux pluviales en provenance du lotissement de la rue des Champs, sur une partie de la parcelle n°146, section 2, à destination du collecteur de la rue du Wanneboden. Un appel à candidature d'entreprise a été lancé pour des travaux à partir du mois de septembre 2021.

7 – EMPLOIS SAISONNIERS JEUNES

Trois jeunes domiciliés dans la Commune ont sollicité un emploi temporaire durant les vacances scolaires de l'été 2021. Le Maire rappelle que cette opération, menée depuis 1998 a toujours donné entière satisfaction et permet aux jeunes d'avoir une première approche de la vie active. Le Conseil approuve les 3 postes à temps partiel.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

Quelques rappels

Avec le retour de la belle saison, les tondeuses à gazon reprennent du service. Il faut rappeler que la tonte est interdite le dimanche, en semaine pendant les heures de repas (12h à 13h30) et tardivement en soirée (après 20h).

Pour des raisons de tapage nocturne, un arrêté municipal interdit les rassemblements de personnes entre 21h et 6h du matin ainsi que la consommation de boissons alcoolisées sur le domaine communal situé autour de l'église (cour de l'école, cimetière, parvis de l'église, mairie).

Le nettoyage des trottoirs incombe aux riverains propriétaires ou locataires, enfin les stationnements sur les trottoirs ne sont tolérés que s'ils permettent la libre circulation des piétons...

Pensez-y !

Tri sélectif :

Pour toutes les questions relatives au tri des déchets, un guide du tri sélectif est mis à disposition des particuliers, il est visible sur le site internet de la commune.

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

• Le brûlage des déchets verts est-il interdit ?

• **Le brûlage des déchets verts est interdit seulement pour les particuliers.** Depuis 2004, les déchets verts sont en effet assimilés à des déchets ménagers, et le règlement sanitaire départemental interdit pour les particuliers tout brûlage à l'air libre, de tous déchets ménagers. Il convient de déposer les déchets verts sur la plateforme communale destinée à cet effet.

• Toutefois, les agriculteurs, dans le cadre de leurs activités professionnelles, les propriétaires ou locataires de terrains, situés hors secteur urbanisé de la commune, peuvent brûler leurs déchets verts, et notamment le produit des tailles des arbres et haies sur leur terrain.

• Quelles prescriptions doivent être respectées ?

• 1. Les distances de **100 mètres** sont à respecter par rapport à tout bâtiment situé en agglomération et de 200 mètres par rapport au stockage de matière dangereuse ou d'une forêt. Est en outre interdit tout brûlage qui aurait pour conséquence l'envoi du feu, des fumées ou de flammèches vers une route ouverte à la circulation ou vers des bâtiments.

2. Le brûlage ne doit pas être effectué en période de grand vent.

3. Attention, des contraintes supplémentaires s'appliquent pour les propriétaires de bois et forêts, les propriétaires de terrains non boisés situés à moins de 200 mètres des bois et forêt :

- du 16 septembre au 14 février (période verte), l'incinération des végétaux peut avoir lieu.
- du 15 février au 15 septembre (période orange), sont imposées les prescriptions suivantes :
- le foyer doit se situer sur un emplacement débarrassé de matières inflammables,
- le feu doit être constamment surveillé et éteint complètement dès qu'il n'est plus utile.

• En cas de non-respect de l'interdiction

• La personne qui brûle des *déchets verts* à l'air libre et à l'encontre des dispositions précitées peut être punie d'une amende de 150 à 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Secrétariat de Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

lundi	de	16h à 19h
mardi	de	8h30 à 12h
jeudi	de	8h30 à 12h
vendredi	de	8h30 à 12h



Suivez l'actualité de votre village sur le site officiel : www.obermorschwiller.fr

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 juillet 2021 au 15 août 2021.

Pour les cas urgents, prière de téléphoner au 03 89 07 83 78.



Suivez l'actualité de OBERMORSCHWILLER en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la
barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via
le lecteur intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton SUIVRE
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront
disponibles dans le fil d'actualité de votre
application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier
GRATUITE
Téléchargement gratuit et
sans engagement

Gaz hilarant : une pratique qui reste dangereuse

Le protoxyde d'azote, aussi connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour siphon à chantilly, des aérosols d'air sec ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Détourné de son usage initial pour ses propriétés euphorisantes, il est transféré dans des ballons de baudruche afin d'être inhalé.

Il s'agit de rendre attentif les parents des jeunes adolescents aux dangers de cette addiction notamment en période estivale.

Pris à forte dose et régulièrement, les effets secondaires de ce gaz ne sont pas anodins, notamment par son action sur le système nerveux et cardiaque. Certains risques pour la santé sont immédiats et d'autres peuvent survenir plus tard.



Journée citoyenne 2021



Malgré la crise sanitaire, une trentaine de bénévoles assistés par des membres du Conseil Municipal et de M. MULTON, agent d'entretien, ont participé à la journée citoyenne du 27 mars 2021. Comme chaque année, pas moins d'une quinzaine de sacs de déchets ont été ramassés sur les axes principaux de la commune. Le clocher a également fait l'objet d'un nettoyage en prévision des visites estivales.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement !

Histoire et Patrimoine

Du 5 juillet au 30 août, tous les lundis – lors d'une visite guidée gratuite – vous découvrirez le village, ses maisons, un habitat riche et varié du XVI^e au XIX^e siècle et son église. La visite est surtout l'occasion de découvrir le fabuleux clocher, unique en son genre et exceptionnellement ouvert durant ces visites estivales. Vous pourrez y grimper et découvrir tous ses secrets !

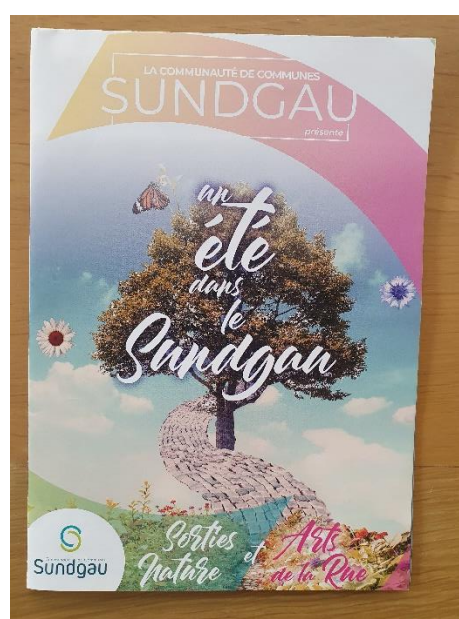
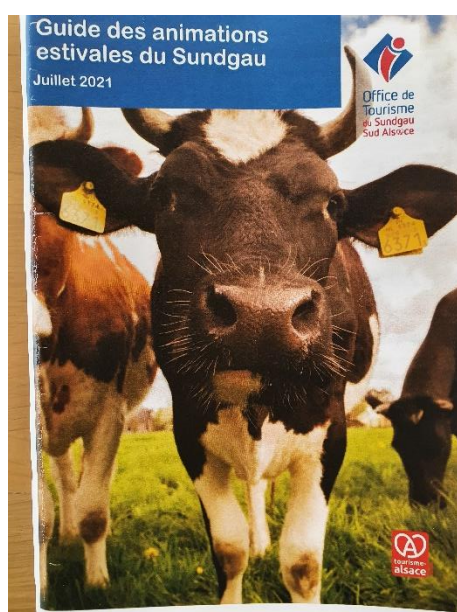
Rendez-vous à 17h, au stade de football.

Réservations au 03 89 40 02 90 (Office de Tourisme du Sundgau Sud Alsace, Altkirch)

Des masques et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition en Mairie.



Le guide des animations estivales du Sundgau, édition 2021, édité par l'office du Tourisme du Sundgau Sud Alsace ainsi que « Un été dans le Sundgau » édité par la CCS sont visibles en Mairie.



Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon neutre, indépendant et gratuitement les propriétaires de logement individuels, collectifs et les responsables d'entreprise tertiaire dans leurs travaux de **rénovation énergétique** ; et cela sur 3 étapes :

- 1. Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins
- 2. Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations
- 3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail à l'adresse : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr , ou directement par téléphone au 03.89.25.96.68

Enquête sur les habitudes de transport

La question des solutions de déplacement alternatifs à la voiture individuelle a animé le débat local depuis de nombreuses années. Bien que des solutions ont émergées, qu'ils relèvent de services portés par les collectivités ou d'équipements permettant de sécuriser certaines pratiques (mobilités actives notamment tel que le vélo, le vélo à assistance électrique, la trottinette ou la marche à pied), la viabilité des solutions de remplacement à l'autosolisme reste un sujet.

Cette enquête a pour objectif de vous permettre d'exprimer vos attentes et besoins en termes de mobilité sur le territoire du Sundgau. L'analyse des résultats nous permettra d'avoir une visibilité sur les habitudes de transport des usagers, et permettra de prioriser au mieux le développement d'une mobilité durable, économe et accessible à tous.

Vous avez jusqu'au 20 juillet pour participer. Les résultats seront dévoilés au courant de l'été. Nous vous invitons à partager cette enquête au plus grand nombre.

Lien de l'enquête :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQL-SeZpc4r_avHLv7vMpyP2uq7kGnbQuQCOlhA38sWdT9ISfmtKA/viewform?usp=sf_link

Pour tous renseignements : mobilite@pays-sundgau.fr

Bonne participation !

Bernard LEY

Vice-président en charge de la mobilité

PETR du Pays du Sundgau



Du côté de l'école

Bonne retraite DORIS!

Après 30 années d'enseignement dans notre école, Madame Doris Weibel a décidé de prendre une retraite bien méritée. Directrice d'école, après le départ de M. Richard Ferder, elle partageait cette responsabilité avec M. Gilles Zimmermann qui sera nommé à son poste.

Enseignante engagée, volontaire qui savait faire découvrir aux enfants de nouveaux horizons tout en leur faisant connaître leurs limites personnelles. Elle apprenait les fondements de la langue française à « ses enfants ».

À travers ses multiples activités, aidé par « des petites mains » soit les parents et les bénévoles, Doris Weibel assurait une bonne partie du financement des sorties de classes mais également de tout l'équipement informatique de l'école. Par des sketches, des chants et des danses réalisés par les enfants, ils animaient régulièrement le traditionnel repas des retraités.

Par une étroite collaboration entre l'école et la mairie, de nombreux projets ont été concrétisés : la mise en place de nouveaux vestiaires/ sanitaires, la reconstruction du préau, l'aménagement des salles de classe, la sécurisation de l'arrêt bus et à présent la réhabilitation de la bibliothèque, annexe de l'école.

Au nom du Conseil Municipal, de tous les habitants d'Obermorschwiller, et en présence de Madame Isabelle Steffan, présidente du SIAS, ainsi que de nombreux amis, le Maire Georges Riss a félicité et remercié Madame Doris WEIBEL pour son engagement et lui a souhaité une longue et heureuse retraite.



Le groupe d'amis réunis sous la bienveillance d'une cigogne et un double arc en ciel signe de bonne fortune, de chance et de prospérité.

ASSOCIATIONS



Cath's Club

Bonjour chers villageois et chères villageoises,

Le Cath's Club vous souhaite de passer de très bonnes vacances. Nous nous retrouvons de temps en temps chez l'une ou l'autre afin de ne pas perdre l'envie de broder. C'est toujours plus agréable à plusieurs. Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter :
Catherine Harnist au 06 16 42 89 56.



Prenez bien soin de vous et nous espérons vous donner rendez-vous au mois de décembre.

À très bientôt !

Catherine HARNIST
Présidente



Association des donneurs de sang bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO)

Des nouvelles des donneurs de sang...

Ça y est, même si la pandémie n'est pas encore passée, les premiers signes montrent qu'on est sur la bonne voie et on se prend à espérer des jours meilleurs.

L'établissement français du sang lance un cri d'alerte, car les stocks de produits sanguins sont au plus bas. Je peux vous annoncer que la collecte du **13 juillet** se fera à **Obermorschwiller**. Nous aurons le plaisir de vous accueillir à la salle communale avec une collation "maison". Bien sûr, les mesures barrières seront toujours respectées. En espérant vous compter parmi nous.

Gilles Gutleben





THÉÂTRE DE LA MASCOTTE

La saison 2020-2021 du THÉÂTRE DE LA MASCOTTE n'a pu se dérouler normalement, COVID oblige. Les acteurs souhaitent vous présenter le fruit de leur travail, leur pièce « **5 à 7 à surprises** » début janvier 2021.

Rien n'est perdu, la troupe va s'attacher dès la rentrée à préparer une nouvelle pièce qui fera la joie de toutes les personnes qui viendront la soutenir.

Prenez bien soin de vous et passez un agréable été.

La troupe du THÉÂTRE DE LA MASCOTTE



à Obermorschwiller !

Chaque année en septembre se déroulent « LES MULHOUSIENNES », une course-marche solidaire de la lutte contre le cancer. À cause de la pandémie, les règles d'organisation sont modifiées. Cette année la course se déroulera depuis le domicile, le lieu de travail de chaque participant le **samedi 2 octobre 2021**. Il s'agit simplement de parcourir **5 km** en marchant, en courant... pas de compétition juste le plaisir de participer.

Pour cela il faut s'inscrire sur le site <https://lesmulhousiennes.com/> et [www.facebook.com /les mulhousiennes/](https://www.facebook.com/lesmulhousiennes/). 12 euros pour les femmes et les hommes (acceptés cette année), 5 euros pour les enfants. Il y aura même un petit souvenir... Vous trouverez tous les renseignements sur le site. L'argent est redistribué localement dans les établissements pour des actions concrètes liées au cancer.

Nous sommes inscrits sous le groupe « OBERMORSCHWILLER ». Si vous éprouvez des difficultés venez chez les GRUNENWALD.

Pourquoi cette proposition ? C'est une action solidaire et caritative que nous souhaitons vous suggérer. Pour vous sensibiliser à l'impact que peut avoir une activité physique sur la prévention des maladies et sur leur guérison (cancers, diabètes...) et plus précisément pour LES MULHOUSIENNES sur le **cancer du sein**.

Votre participation sera sous votre entière responsabilité. Pensez à apporter une bouteille d'eau, un encas pour l'arrivée.

RAPPEL : les normes de sécurité, de distanciation... liées à la COVID, fixées à la date du 2 octobre 2021 seront respectées.

Bonnes vacances, prenez bien soin de vous et peut-être en septembre..

Suzy et Bruno GRUNENWALD



Des nouvelles des Sapeurs-Pompiers

Dans la nuit du 29 mars 2021 à 21h45, un violent incendie s'est déclaré au 38, rue Principale.



Rapidement sur place, le CPI d'Obermorschwiller sous la direction du Caporal-chef Ditner Eric, a mis 3 lances en batterie pour éviter la propagation de l'incendie. Les centres de secours d'Altkirch et de Hirsingue ont appuyé le groupe avec une échelle. Autour de 23h, l'incendie a été maîtrisé avec une trentaine de sapeurs-pompiers sur place.

La commune remercie le CPI pour son intervention rapide et efficace ainsi que l'ensemble des secours de la 7^{ème} Compagnie déployé dans la nuit. La gendarmerie d'Illfurth -Dannemarie a mené son enquête. Aucun blessé n'a été déploré.

Une campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires, lancée par le ministère de l'Intérieur au niveau national, a débuté le 20 janvier dans le Haut-Rhin.

Tous volontaires / Sécurité civile / Le ministère - Ministère de l'Intérieur (interieur.gouv.fr)

Les communes rurales connaissent des problèmes d'effectifs.

Le CPI d'Obermorschwiller est toujours à la recherche de nouvelles recrues pour consolider ses rangs. Hommes ou femmes entre 25 et 40 ans sont les bienvenues, être sapeur-pompier volontaire est un engagement citoyen.



Un groupe de bénévoles et des voisins ont soutenu M. et Mme GONCALVEZ dans la réfection partielle de la toiture, le tri et un premier nettoyage des lieux. Le Conseil Municipal a approuvé, sur proposition du Maire, la prise en charge de l'évacuation de 3 bennes de gravats.





Football Club d'Obermorschwiller



Après une année 2020 très particulière avec l'arrêt définitif de la saison 2019-2020 au printemps dernier, l'exercice 2020-2021 a été abordé avec de belles ambitions pour nos trois équipes séniors. Malheureusement, suite à la dégradation de la situation sanitaire à l'automne et d'une nouvelle période de confinement, la saison sportive a encore été mise entre parenthèses. Les compétitions n'ont jamais pu reprendre et une saison blanche a été décrétée fin mars par la Fédération française de football.



Frustrant pour les trois équipes de notre FC Obermorschwiller, toujours en entente avec le voisin Tasgdorf, dont la saison avait bien démarré. La prolifique équipe première (20 buts en 6 matchs) avait passé un tour en Coupe de France, un autre en Coupe Crédit Mutuel et était invaincu en championnat (District 2) après une victoire et un nul.

Quant aux équipes réserves, elles avaient abordé l'exercice de la même manière puisque la « deux » s'était distinguée en Challenge Pyramide B et présentait un bilan à l'équilibre en championnat (District 6), pendant que la « trois » en était à trois victoires en quatre rencontres de District 8. Nous ne saurons jamais si ses performances auraient mené à une fin heureuse pour l'une ou plusieurs de ces trois équipes mais cela reste encourageant pour la saison à venir que le FC Obermorschwiller/Tagsdorf aborde avec ambition et du changement.



Les joueurs du FCOT seront effectivement entraînés par un autre coach pour la saison prochaine qui débutera début juillet pour les entraînements et fin août pour la compétition. Régis Mihelcic succède effectivement à Guillaume Bacher et aura la charge des deux entraînements hebdomadaires pour l'ensemble de l'effectif séniors, ainsi que la gestion de l'équipe fanion le week-end. S'il n'était pour l'instant pas investi au sein du FCOT, Régis n'est pas inconnu au club puisqu'il a entraîné par le passé une équipe de jeunes - alors en entente avec Wittersdorf - et assistait régulièrement aux rencontres du club ces dernières années, notamment pour voir évoluer son fils Hugo et son gendre Lionel Schmitt. Ce dernier va d'ailleurs être son adjoint dès la reprise des entraînements.



Concernant le reste de l'organigramme de l'encadrement séniors, Roger Zeller continue à la tête de l'équipe deux avec Gaby Lopez en tant qu'adjoint, alors que Florian Zobenbiehler va prendre en charge l'équipe trois, épaulé par Fabien Vonau.

Outre le sportif qui a connu du mouvement ces dernières semaines, le côté manifestation de notre association a aussi pu retrouver un peu de vie après une longue période sans pouvoir renouer le lien avec nos fidèles sympathisants et supporters. Après le succès de notre paella de la Fête des pères à emporter l'an dernier (200 inscrits !), les bénévoles du FC Obermorschwiller/Tagsdorf ont eu le plaisir de proposer cette année la paella de la Fête des mères.

Notre première manifestation de l'année a connu un nouveau succès record avec... 300 inscrits ! Un record qui encourage l'ensemble des bénévoles du FCOT à se projeter vers les prochaines échéances et notamment l'organisation du traditionnel tournoi de pré-saison de Tagsdorf les 3 et 6 août sur les installations de nos voisins.

Un événement pour lequel nous vous attendons une nouvelle fois nombreux. Mais avant cela, le FC Obermorschwiller tient déjà à remercier toutes les personnes qui ont pris part à notre paella de la Fête des mères, nous témoignant une nouvelle fois tout leur soutien, tout comme les habitants de la commune qui ont fait un don lors de notre passage pour les traditionnelles cartes de membre au printemps.



Merci à tous et n'hésitez pas à continuer à nous suivre et pourquoi pas vous investir à nos côtés ? Jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités : vous souhaitez faire partie de l'aventure ? Contactez notre président Charles GUGENBERGER au 06 73 92 62 06.

Si vos enfants souhaitent rejoindre notre école de football : vous pouvez contacter Yann KLEIBER, président des jeunes du FCO, au 06 43 45 42 48.

N'hésitez pas également à vous abonner à notre page Facebook « FC Obermorschwiller/Tagsdorf – FCOT » et ainsi suivre toute l'actualité de notre association au fil de la saison :

<https://www.facebook.com/FC-ObermorschwillerTagsdorf-FCOT-112308930501818>



Avec les beaux jours revient pour nous la joie de rencontrer à nouveau le public lors des concerts ! Nous ne boudons pas notre plaisir, après 7 longs mois d'impossibilité d'exercer notre métier...

Au cours de l'hiver et du printemps, nous avons néanmoins travaillé sur les projets de l'été et de l'automne 2021, lors de résidences et de sessions de répétitions, qui étaient possibles dans notre cadre professionnel. Ce furent pour nous de véritables petites oasis, qui nous ont offert le plaisir de pratiquer notre art autrement que chacun chez soi...

J'en profite pour exprimer notre solidarité envers tous les musiciens amateurs, qui n'avaient pas comme nous la possibilité de faire la moindre note de musique d'ensemble, et ont passé un an et demi totalement privés d'un loisir pourtant si bon pour le moral et la joie de vivre ! Dur...

En ce début d'été, nous avons été invités à jouer à la Halle au Blé de Ferrette pour la Fête de la musique, et au Moulin de Hundsbach dans le cadre de la Journée Nationale des Moulins. La suite de notre été nous emmènera aux quatre coins de la France !

À Camaret sur Mer (Bretagne-Finistère), à Bayeux (Normandie), dans la Montagne Noire (Festival « Guitare à travers chants » près de Carcassonne), au Festival du Monastier en Haute-Loire (près du Puy en Velay), pour finir avec un retour en Alsace, au festival qui se déroule en août à Mittelbergheim (près de Barr).

En septembre un saut à Paris pour un concert dont c'est le troisième report... On sera content de le jouer enfin ! Puis Melun dans un très beau château en octobre.

En novembre, nous reprenons notre projet interrompu cet automne, autour du peintre Jean-Jacques Henner et du musicien Franz Lachner. Nous serons accueillis en résidence au Triangle à Huningue pour une série de séances pédagogiques, un concert apéritif le dimanche matin, ainsi qu'une série de concerts à Bernwiller, Jettingen, Mulhouse et encore un autre lieu à définir.

Il y aura bien sûr un concert à Obermorschwiller, au courant de l'automne, ou pour Noël, mais il est un peu tôt pour parler des journées froides ! A suivre...

Une petite idée cadeau si vous voulez soutenir notre travail : notre disque est toujours disponible ! (s'adresser à Madeleine Weider ou Marie Marzullo - 0769024435)

Vous pouvez également visiter notre site internet, où l'on trouve des vidéos et extraits sonores : <https://ensemble-double-face.fr>

Et la nouveauté : une page Facebook @ensemble Double Face



Au plaisir de se retrouver bientôt en musique !

Marie Marzullo

Guide de la mobilité dans le Sundgau

Le Guide de la mobilité est un fascicule élaboré par le PETR du Pays du Sundgau et les Communautés de Communes Sud Alsace Largue et Sundgau. Il regroupe en un document une carte et des infos pratiques pour se déplacer sur le territoire, des informations sur la mobilité durable, et une présentation des projets de mobilité en cours et à venir porté par les collectivités locales.

Sa lecture incite à réfléchir sur notre organisation quotidienne, en illustrant les enjeux soulevés par la mobilité aujourd'hui, notamment les impacts concrets de nos choix de déplacement : pollution, impacts sociaux et économiques, santé, éducation des générations futures... Il a également vocation à inviter l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, collectivités, entreprises, commerces, associations, enseignement...) à participer à la co-construction de la mobilité du Sundgau.





La Communauté de Communes a dernièrement reçu plusieurs appels de particuliers se plaignant d'un démarchage abusif de la part de commerciaux représentant notamment le fournisseur d'accès SFR.

Après concertation auprès de nos interlocuteurs de la Région Grand Est, il est recommandé de ne pas donner suite aux démarchages de commerciaux insistants et proposant d'installer la fibre sans donner la possibilité de réfléchir au projet.

Les recommandations sont donc les suivantes :

1- Avant de contacter un Fournisseurs d'Accès Internet, **vérifier l'éligibilité** de son logement :

<https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>

2- **Découvrir les offres** des fournisseurs d'accès présents de la commune concernée à partir du site internet de ROSACE et contacter ensuite l'opérateur de son choix :

<https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

Toutes les informations nécessaires sont inscrites par opérateur présent sur la commune concernée (Différentes offres possibles, N° de téléphone du service client, etc.).

3- **Ne pas résilier son abonnement ADSL cuivre** tant que le débit fibre n'est pas opérationnel.

4- **Le raccordement à la fibre (tirage de la fibre) est gratuit.** Pour les adductions en souterrain, le fourreau doit être disponible et exploitable auquel cas, les frais de mise en état sont à la charge du propriétaire. Seul l'abonnement mensuel de la fibre est facturé (ainsi que les frais d'accès au service selon la politique commerciale du fournisseur d'accès).

- Pour obtenir des informations générales sur le raccordement de la fibre au domicile, télécharger le guide des particuliers : <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>
- Pour visionner le processus de raccordement depuis l'éligibilité jusqu'à la pose de la prise : <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>
- Pour poser une question à ROSACE : utiliser la rubrique « contactez-nous » sur le site : www.rosace-fibre.fr

Rappel de la législation en matière de démarchage abusif :

<https://www.economie.gouv.fr/loi-consommation-lutte-contre-le-demarchage-abusif#>



FICHE CONTACTS COLLECTIVITÉS LOCALES

Document à usage exclusif des collectivités locales

Contact Incident Réseau

Vous constatez un incident sur le réseau : rupture fibre, poteau, nœud de connexion (NRO, SRO, PBO), chambre, ...
Utilisez l'adresse mail suivante : dommage-reseau@rosace-fibre.fr en indiquant :

- **Objet du mail** : Rosace - Commune - Code postal
- **Nature du défaut** : exemple : travaux d'élagage, poteau cassé, ...
- **Criticité** : exemple : danger sur la voie publique, constat uniquement, ...
- **Localisation** : rue, commune, code postal, coordonnée GPS si possible
- **Informations** : identifiants généralement disponibles sur les poteaux d'Orange, du réseau d'électricité
- **Commentaire** : détailler le dégât constaté sur le réseau fibre optique
- **Photo** : si possible

Contact Service Clients pour vos administrés

Pour les administrés clients du réseau fibre : ils doivent systématiquement contacter le service clients de leur opérateur. C'est ce dernier qui interviendra auprès de Rosace si nécessaire.

Pour les administrés qui ne sont pas encore clients du réseau fibre et qui souhaitent contacter Rosace :
Par le formulaire de contact sur <https://www.rosace-fibre.fr/contact> - 03 68 67 00 00

Contact Collectivités Locales

Vous avez des questions sur le projet, les délais, les opérations...

Responsable Relations Collectivités Locales : **Albert MAUSS**
albert.mauss@rosace-fibre.fr - 06 12 50 30 51

Contact Commercial Entreprises

Vous êtes sollicité par des entreprises :

Responsable Relations Entreprises : **Jean-Philippe DECOUR**
jeanphilippe.decour@rosace-fibre.fr - 06 28 09 43 70

Contact travaux

Vous avez des prévisions de travaux : enfouissement, voirie, extension urbaine, etc.
Utilisez l'adresse mail suivante : coordinationtravaux@rosace-fibre.fr en indiquant :

- **En objet** : Commune - Département - Type de travaux
- **En commentaire** : toutes informations et contacts utiles liés à la demande
- **En pièce jointe** : toutes pièces liées à la demande

Contact Communication

Vous souhaitez communiquer sur le déploiement de la fibre :

Chargée de Communication et Marketing : **Caroline GARRANGER**
caroline.garranger@rosace-fibre.fr

Le site internet de Rosace pour suivre le déploiement de la fibre : www.rosace-fibre.fr

Rosace - 19 rue Icare, 67960 Entzheim





La profession agricole se mobilise pour affronter un nouveau défi : développer le non-labour pour protéger l'eau.

Tous les cours d'eau français, des plus petits ruisseaux aux plus grands fleuves, sont classés selon leur état pour bénéficier de mesures de protection particulières. Ainsi, la partie amont de l'Ill a été classée prioritaire et bénéficie avec l'ensemble de ses affluents d'un plan d'actions agricoles pour reconquérir et maintenir une bonne qualité de l'eau. Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre de l'opération **Agr'eau Sundgau** animée par la Chambre d'Agriculture d'Alsace.



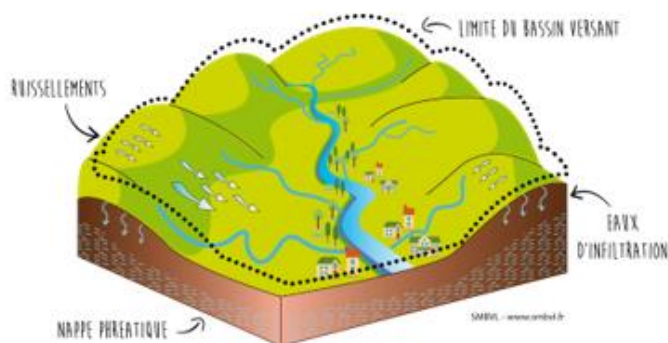
Figure 1.
Résurgence de l'Ill
à Ligsdorf

L'opération **Agr'eau Sundgau** a été créée pour préserver la qualité des eaux superficielles vis-à-vis des nitrates, des phytosanitaires et des coulées de boue en développant des pratiques agricoles compatibles avec le respect de la qualité de l'eau et sans perte de revenus pour les agriculteurs. Elle s'articule autour des grands principes que sont le **volontariat** des agriculteurs et les **partenariats** avec l'ensemble des acteurs du monde agricole pour communiquer sur les pratiques agricoles permettant de protéger la qualité des eaux.

Encadré 1. Qu'est-ce que l'opération Agr'eau Sundgau?

Le bassin versant désigne l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et par ses affluents. Ses limites sont définies à partir des points les plus élevés (lignes de crêtes ou de partage des eaux) qui déterminent la direction d'écoulement des eaux de ruissellement jusqu'au cours d'eau principal. Ces limites sont donc naturelles et indépendantes des limites administratives avec lesquelles nous sommes familiers.

Chaque goutte d'eau sur ce territoire s'écoule et arrive vers un même point de sortie. Ce point est appelé l'exutoire du bassin versant.



Encadré 2. Qu'est-ce qu'un bassin versant ?



Le bassin versant de l'Ill amont occupe 380 km² sur la partie centrale de la région naturelle du Sundgau, entre Winkel et Mulhouse. Il compte 72 communes et 35 350 habitants. 600 exploitations y sont recensées, occupant 17 000 ha de surface agricole.

Du fait de son relief vallonné et de la présence de sols limoneux, ce territoire est sensible à l'apparition des ruissellements et des coulées d'eau boueuse. Or, ces dernières emportent des particules polluantes en provenance de champs agricoles et des routes. C'est pourquoi, l'objectif principal de cette opération est de développer le « non-labour », une technique agricole permettant de lutter contre l'apparition du ruissellement dans les champs agricoles.

Pour atteindre des résultats au niveau de la qualité de l'eau et du développement de cette pratique, différents leviers d'actions sont mis en œuvre. Notamment, les fiches et les courriers techniques sont diffusés auprès des agriculteurs, les démonstrations chez les agriculteurs ayant déjà changé leurs pratiques sont organisées et plusieurs essais sont mis en place. |



Le non-labour, c'est quoi exactement ?

Pratiquer le non-labour veut simplement dire que l'on travaille le sol mais sans utiliser la charrue !! Le sol est travaillé avec des outils à dents et/ou à disques qui vont mélanger la terre et les résidus de culture dont une partie va rester en surface.

Et pourquoi est-il efficace contre l'érosion ?

Lorsque la parcelle est labourée, la charrue enfouit tous les résidus de culture. Si la charrue est remplacée par un déchaumeur à dents par exemple, même en travaillant le sol en profondeur, les résidus restent en surface. Ils vont protéger la surface du sol, retarder la formation de la croûte de battance, et former des micro-barrages qui vont ralentir l'eau et l'empêcher d'arracher la terre de la parcelle.

